

**Conseil d'Administration du  
21 septembre 2021 (format mixte)**

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	X			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	X			TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre		X		BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck	X			CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine	X			THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François	X			CARREL Christine	
	MONTBLANC Jean-Claude			X	GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel			X	JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel			X	MEUNIER Edouard	
	ZOCCOLO Alain			X	BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	X			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	X			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	X			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	X			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	X			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	X			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	X			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul			X	BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	X				
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			X	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian	X			RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude			X	CAMPERS Joëlle	
CC MAURIENNE-GALIBIER	ROUGEAUX Jean-Pierre	X			MANCUSO Gaetan	
COLLEGE SPECIAL	MARCHAND-MAILLET Thierry	X			BOUTY Georges	
REGION	BONNIVARD Emilie			X		
DEPARTEMENT	MAITRE Florian			X	PROVOST Patrick	
<b>TOTAL</b>		<b>17</b>	<b>1</b>	<b>9</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL VOTANTS</b>		<b>18</b>				
<b>TOTAL VOIX</b>		<b>27</b>				

## 1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

Le compte-rendu du conseil d'Administration du 29 juin 2021 n'appelant aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

## 2 – DOSSIERS OPERATIONNELS EN COURS

*Dossier présenté par : Josette REMY*

**Opération 16 263 : GRESY SUR AIX - Equipement public**

**Demandeur : GRAND LAC**

**Portage en cours : 3 350 000 €**

**Axe : Equipements publics**

**Date de fin de portage prévue : 15/12/2024**

**Remboursement du capital stocké : annuités constantes**

**Taux de portage annuel HT : 2 %**

L'EPFL a acquis un ensemble de biens pour 41 787 m<sup>2</sup> (consorts PONCON Pierre et BILLEREY Georges) pour le compte de GRAND LAC en 2016. Le projet d'aménagement ayant évolué, tant dans sa destination qu'au niveau de son emprise foncière, le PLUi a étendu le périmètre de cette orientation en englobant plusieurs constructions dont la propriété de M. BILLARD qui a exprimé son souhait de vendre.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Grésy-sur-Aix	AH58	379 Rte DE L'ALBANAIS	1 643 m <sup>2</sup>	Terrains d'agrément	2AUep	Avis
Grésy-sur-Aix	AH59	379 Rte DE L'ALBANAIS	1 917 m <sup>2</sup>	Terre	2AUep	France
Grésy-sur-Aix	AH61	379 Rte DE L'ALBANAIS	1 261 m <sup>2</sup>	Prés	2AUep	Domaine
<b>TOTAL</b>			<b>4 821 m<sup>2</sup></b>			

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.**

*Dossier présenté par : Philippe POURCHET*

**Opération 16-312 : MOUTIERS – Montgalgan - Colombier**

**Demandeur : MOUTIERS**

**Portage en cours : 815 000 €**

**Axe : logement**

**Date de fin de portage prévue : 2028**

**Remboursement du capital stocké : 2 % les 3 premières années puis annuités constantes**

**Taux de portage annuel HT : 2 % les 4 1<sup>ères</sup> années – 1.5 % de la 5<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année puis 2 %**

L'EPFL porte pour le compte de la commune 1.2 ha de foncier sur le coteau de la combe du Colombier. La commune a établi un partenariat avec l'OPAC qui possède 5 barres d'immeubles sur le secteur de Montgalgan sur 0.98 ha à proximité. Ce secteur représente un potentiel d'environ 86 logements dont 50 en réhabilitation avec déconstruction partielle des bâtiments de l'OPAC et 36 sur le site de la combe du Colombier.

La commune demande à l'EPFL d'acheter à l'OPAC les parcelles sises sur Montgalgan avec les bâtiments qui seront sans doute tous démolis.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
MOUTIERS	C731	489 rue A BORREL	3 113 m <sup>2</sup>	bâti	Ubb	Évalué à 2 300 000 €
	C752	Montgalgan d'aval	2 025 m <sup>2</sup>	bâti	Ubb	
<b>TOTAL</b>			<b>5 138 m<sup>2</sup></b>			

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.**

*Dossier présenté par : Josette REMY*

**Opération 19 441 : MODANE – PEM**

**Demandeur : MODANE**

**Portage en cours : 0 €**

**Axe : Equipements publics**

**Durée de portage demandée : 6 ans**

**Remboursement du capital stocké : annuités constantes**

**Taux de portage annuel HT : 2 %**

La commune de MODANE souhaite redynamiser le secteur « Modane-Fourneaux » dit « La Station des stations » qui pourrait répondre à l'appel à projets régional « recyclage foncier des friches ». Ce dossier complète le travail communal sur l'achat-déconstruction du bâtiment « ex-cantine SNCF » en cours depuis quelques années.

La commune sollicite donc l'EPFL pour acquérir ce bâtiment extrêmement dégradé aux fins de sécuriser l'endroit en démolissant le bâtiment.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Modane	B25	MODANE GARE	1 345 m <sup>2</sup>	Terrains à bâtir	UCa	70 000 €

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.**

*Dossier présenté par : Josette REMY*

**Opération 19-441 : MODANE - PEM**

**Demandeur : MODANE**

**Portage en cours : 0 €**

**Axe : équipements publics**

**Durée de portage prévue : 8 ans**

**Remboursement du capital stocké : annuités constantes**

**Taux de portage annuel HT : 2 %**

En date du 9 février 2021, le conseil d'administration avait délibéré à la demande de la CC Haute Vanoise Maurienne quant à l'acquisition d'un ensemble parcellaire identifié pour la mise en place du PEM de Modane. Le projet sera finalement piloté par la commune. En conséquence, il est proposé de modifier la délibération :

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Prix
Modane	B771	Rue de La République	564 m <sup>2</sup>	Sols	Avis France Domaine
Modane	B770	Rue de La République	485 m <sup>2</sup>	Sols	
Modane	B1208(p)	MODANE GARE	81 617 m <sup>2</sup> A déterminer	Sols	
<b>TOTAL</b>			<b>82 666 m<sup>2</sup></b> <b>A déterminer</b>		

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.**

*Dossier présenté par : Josette REMY*

**Opération 19-463 : LA RAVOIRE – RN6**

**Demandeur : CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE**

**Portage en cours : 2 664 000 €**

**Axe : Réserves foncières**

**Date de fin de portage prévue : 23/01/2026**

**Remboursement du capital stocké : 2 % les 3 premières années puis annuités constantes**

**Taux de portage annuel HT : 3 %**

Une vente par soumission cachetée concernant les locaux de l'ONF, le long de la RD 1006 dans un secteur à vocation économique, a entraîné la sollicitation de Grand Chambéry pour le compte de CGLE de maîtriser ce bien.

Considérant que le foncier économique se raréfie, CGLE a fait une proposition et a demandé à l'EPFL d'acquérir par voie de préemption ce bien.

Ce dossier validé au CA du 30/03/2021, a été négocié à l'amiable par les élus de GRAND CHY et CGLE au prix de 900 000 €, l'estimation de France Domaine est fixée à 1 050 000 €.

Deux fonciers ont été acquis précédemment à proximité comme réserve foncière.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
La Ravoire	E6	1812 Route NATIONALE 6	1750 m <sup>2</sup>	Bâti	UAm1	900 000 €
	E214	Le Pré Renaud	954 m <sup>2</sup>			
	E216		616 m <sup>2</sup>			
<b>TOTAL</b>			<b>3 320 m<sup>2</sup></b>			

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.**

*Dossier présenté par : Pierre-Yves GRILLET*

**Opération 20-483 : AVRIEUX - Chevrote**

**Demandeur : AVRIEUX**

**Portage en cours : 0 €**

**Axe : Logement**

**Date de fin de portage prévue : 6 ans**

**Remboursement du capital stocké : annuités constantes**

**Taux de portage annuel HT : 2 %**

La commune d'Avrieux a prévu une OAP sur la zone dite « Chevrote » et a missionné l'EPFL pour la maîtrise foncière de l'ensemble de la zone.

Suite à l'avancée des études, il s'avère que deux parcelles supplémentaires (A1429- lot 2 et A1426) devraient être acquises afin d'assurer la cohérence d'ensemble du projet.

La commune actualise donc sa demande d'intervention avec l'ajout de ces 2 parcelles.

Pour l'ensemble du secteur, le prix est désormais fixé à :

- 13.30 €/m<sup>2</sup> pour la zone AU + indemnité de remploi
- 39.90 €/m<sup>2</sup> pour la zone UD + indemnité de remploi
- 0,20 €/m<sup>2</sup> pour la zone N
- 0,50 €/m<sup>2</sup> pour la zone Apa

Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Valeur vénale	Ind. remploi
A1366	BORNUAZ	945 m <sup>2</sup>	Prés	AU	12 569 €	2 135 €
A1402-LOTS 1-2	CHEVROTTE	890 m <sup>2</sup>	Prés	UD	35 511 €	4 551 €
A1405	CHEVROTTE	540 m <sup>2</sup>	Prés	UD	21 546 €	3 155 €
A1413	CHEVROTTE	610 m <sup>2</sup>	Prés	UD	24 339 €	3 434 €
A1420-LOTS 1-3-4	CHEVROTTE	1 010 m <sup>2</sup>	Prés	AU	13 433 €	2 265 €
A1422	CHEVROTTE	2 390 m <sup>2</sup>	Prés	AU	31 787 €	4 179 €
A1423	CHEVROTTE	820 m <sup>2</sup>	Prés	AU	10 906 €	1 886 €
A1424	CHEVROTTE	396 m <sup>2</sup>	Prés	AU	13 513 €	2 277 €
A1429-LOT 2	CHEVROTTE	620 m <sup>2</sup>	Prés	AU		
A1425	CHEVROTTE	419 m <sup>2</sup>	Prés	AU	5 573 €	1 086 €
A26	LES COTES	1 150 m <sup>2</sup>	Pâturages	N	230 €	
A197	LES PEROUSES	482 m <sup>2</sup>	Prés	Apa	241 €	
A3220	LES COTES	3 397 m <sup>2</sup>	Pâturages	N	680 €	
A3221	LES COTES	2 803 m <sup>2</sup>	Pâturages	N	561 €	
A1426	CHEVROTTE	491 m <sup>2</sup>	Prés	AU	6 530 €	1 230 €
A1430-LOT 2	CHEVROTTE	222 m <sup>2</sup>	Prés	AU	2 953 €	591 €
A1431-LOT 2	CHEVROTTE	224 m <sup>2</sup>	Prés	AU	2 979 €	596 €
A1433-LOT 2	CHEVROTTE	378 m <sup>2</sup>	Prés	AU	5 027 €	1 004 €
A1436-LOT 2	CHEVROTTE	585 m <sup>2</sup>	Prés	AU	7 781 €	1 417 €
	<b>TOTAL</b>	<b>18 372 m<sup>2</sup></b>			<b>196 159 €</b>	<b>29 806 €</b>

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Dossier présenté par : Josseline REMY

Opération 20-494 : SALINS-FONTAINE – Notre Foyer

Demandeur : SALINS-FONTAINE

Portage en cours : 317 000 €

Axe : Equipements Publics

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké :

annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

La résidence d'autonomie « Notre Foyer », propriété de l'OPAC, abrite 70 résidents. Une réhabilitation/mise en conformité est nécessaire pour pérenniser leur agrément.

Le terrain non bâti à proximité s'avère nécessaire pour le projet d'aménagement et extension du bâtiment existant.

La commune sollicite l'EPFL pour entrer en négociation avec le propriétaire du terrain.

Dossier validé en décembre 2020, une parcelle supplémentaire en zone N, contiguë, qui n'est accessible que par la parcelle principale, est incluse dans la négociation. Le conseil d'administration est informé qu'un accord définitif a été conclu.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Salins-Fontaine	B429 ZE48	DERRIERE LE CHATEAU DERRIERE LE CHATEAU	1 075 m <sup>2</sup> 4 230 m <sup>2</sup>	Landes (Friche) Prés	N Ub-N	362 000 €
		<b>TOTAL</b>	<b>5 305 m<sup>2</sup></b>			

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.**

Dossier présenté par : Josette REMY

**Opération 21 501 : LA BRIDOIRE – Centre-bourg**

**Demandeur : LA BRIDOIRE**

**Portage en cours : 215 000 €**

**Axe : Logement**

**Date de fin de portage prévue : 08/06/2029**

**Remboursement du capital stocké :**

**annuités constantes**

**Taux de portage annuel HT : 2 %**

L'EPFL a acquis 7 parcelles par voie de préemption en date du 08/06//2021 à la demande de la commune de la Bridoire.

Elle sollicite l'EPFL pour l'acquisition deux parcelles supplémentaires limitrophes qui font partie d'une OAP logement du centre-bourg.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
La Bridoire	B206	107 Route DU LAC	376 m <sup>2</sup>	Sols	1AU8 – Ua/i - OAP	80 000 €
La Bridoire	B210	LA BRIDOIRE	311 m <sup>2</sup>	Jardins	1AU8 - N - OAP	environ
		<b>TOTAL</b>	<b>687 m<sup>2</sup></b>			

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.**

*Dossier présenté par : Josette REMY*

**Opération 21-511 : CHAMBERY - Liaison centre-ville Cassine**

**Demandeur : CGLE**

**Portage en cours : 2 600 000 €**

**Axe : Equipements publics**

**Date de fin de portage prévue : 15/04/2029**

**Remboursement du capital stocké : annuités constantes**

**Taux de portage annuel HT : 2 %**

Le quartier de la Cassine constitue un secteur de renouvellement urbain en entrée de ville de Chambéry, en lien direct avec la gare TGV, et destiné à l'accueil d'activités tertiaire et d'habitat.

L'évolution du front de l'îlot bâti, situé entre le faubourg Reclus et le chemin de la Cassine, constitue un espace stratégique par sa position d'entrée du quartier de la Cassine et de nœud d'échange avec le centre-ville.

La maîtrise foncière du bâtiment situé à l'angle du faubourg Reclus et du chemin de la Cassine s'est vite avérée indispensable pour le développement du débouché côté centre-ville.

L'EPFL73 est déjà propriétaire de 5 appartements, dans la même copropriété, pour 368/1 000e, sur la demande de CGLE.

L'acquisition d'1 appartement supplémentaire augmenterait de 59/1 000e la propriété de l'EPFL73 pour atteindre 427/1 000e.

Localisation	Référence cadastrale	Lots	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Chambéry	BS66	16-17-18 59/1 000 <sup>e</sup>	183 Faubourg Reclus	267 m <sup>2</sup>	Sols	Uca	64 000.00 €

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.**

*Dossier présenté par : Josette REMY*

**Opération 21 525 : SAINT MICHEL DE MAURIENNE - Metaltemple**

**Demandeur : SAINT MICHEL DE MAURIENNE**

**Portage en cours : 0 €**

**Axe : Développement économique et Touristique**

**Durée de portage demandée : 8 ans**

**Remboursement du capital stocké : annuités constantes**

**Taux de portage annuel HT : 2 %**

La collectivité a un projet de redynamisation du territoire qui passe par la relocalisation d'entreprises (notamment liées au chantier du Lyon-Turin) sur le site de METALTEMPLE.

A la demande initiale de portage viennent s'ajouter 5 autres parcelles, également propriété de la société METALTEMPLE, comportant un bâtiment voué à la démolition et contenant 2150 tonnes de déchets (dangereux et radioactifs).

Le dernier exploitant ICPE étant défaillant, la gestion de ces déchets relève de la responsabilité de l'ADEME avec laquelle l'EPFL peut envisager une collaboration au moyen d'une subvention d'un montant



envisagé de 2.855 M€ correspondant à la valeur HT du coût de dépollution que l'ADEME accepte de déléguer à l'EPFL aux fins de raccourcir les délais de prise de possession.

La valeur du foncier de 10€ est justifiée par l'intégration des coûts d'évacuation des déchets dangereux et radioactifs (estimés à 3,45 M€ TTC à ce jour soit HT 2.855 M€), des coûts de travaux de déconstruction du bâtiment U1 (désamiantage et démolition) ainsi que des aléas liés aux découvertes à venir sur la qualité du sol et du sous-sol – notamment lors des travaux de terrassement du projet.



Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
B105	16 Rue DU TEMPLE	14 360 m <sup>2</sup>	Sols	Uez-N	10 €
B2525	LA COLLOMBETTE	332 m <sup>2</sup>	Jardins	N-Uez	
B2527	LA COLLOMBETTE	668 m <sup>2</sup>	Taillis simples	N-Uez	
B2528	LE TEMPLE	464 m <sup>2</sup>	Sols	Uezi1-3	
B2529	LE TEMPLE	34 m <sup>2</sup>	Sols	Uezi3	
	Sous-total	15 858 m <sup>2</sup>			
B106	LA COLLOMBETTE	810 m <sup>2</sup>	Landes (Friche)	Uez	186 000 €
B114	LA COLLOMBETTE	5 m <sup>2</sup>	Landes (Friche)	Uez	
B2195	LA COLLOMBETTE	16 m <sup>2</sup>	Taillis simples	N	
B2196	LA COLLOMBETTE	40 m <sup>2</sup>	Taillis simples	N	
B2199	LA COLLOMBETTE	907 m <sup>2</sup>	Taillis simples	Uez-N	
B2200	LA COLLOMBETTE	166 m <sup>2</sup>	Terre	N-Uez	
B2202	LA COLLOMBETTE	117 m <sup>2</sup>	Terre	N-Uez	
B2204	LA COLLOMBETTE	40 m <sup>2</sup>	Prés	N-Uez	
B2208	LA COLLOMBETTE	24 m <sup>2</sup>	Prés	N	
B2211	LA COLLOMBETTE	287 m <sup>2</sup>	Taillis simples	Uez-N	
B2721	LE TEMPLE	5 844 m <sup>2</sup>	Sols	Uezi1	
	Sous-total	8 256 m <sup>2</sup>			
	<b>TOTAL</b>	<b>24 114 m<sup>2</sup></b>			<b>186 010 €</b>

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué étant précisé que le coût des travaux d'évacuation des déchets dangereux et radioactifs, les travaux de déconstruction du bâtiment U1 (désamiantage et démolition) ainsi que des aléas liés aux découvertes à venir sur la qualité du sol et du sous-sol – notamment lors des travaux de terrassement du projet seraient pré-financés par l'EPFL puis subventionnés par l'ADEME.



*Dossier présenté par : Philippe POURCHET*

**Opération 21-505 : BASSENS - CHS**

**Demandeur : BASSENS**

**Portage en cours : 1 045 000 €**

**Axe : logement**

**Durée de portage demandée : 6 ans**

**Remboursement du capital stocké : 2 % les 5 premières années puis solde**

**Taux de portage annuel HT : 1 %**

L'ARS a mis en demeure le CHS de BASSENS de faire des travaux de mise aux normes. Dans ce cadre, le CHS a décidé de vendre les bâtiments ne lui servant plus dans le cadre de ses activités. Compte tenu de l'ampleur du site : 20 bâtiments dont 13 classés et 9.5 hectares d'un seul tenant, la commune a sollicité l'aide des services de Grand Chambéry et d'Agate pour l'aider dans la définition du projet communal possible et l'EPFL pour négocier auprès du CHS l'acquisition de l'ensemble. Le CHS envisage de céder l'ensemble au prix de 19.6 M€ même si divers promoteurs privés proposent des surenchères, l'EPFL ayant estimé l'ensemble à 16.50 M€. Divers échanges et réunions ont été programmés afin d'examiner les conséquences que pourraient avoir ce projet sur l'agglomération Chambérienne en terme de transport, d'équipement public .... Un point global est fait sur ce dossier.

*Dossier présenté par : Pierre-Yves GRILLET*

**Opération 19-446 : VALMEINIER - Piste de luge**

**Demandeur : VALMEINIER**

**Axe : Développement touristique**

**NEGOCIATION- RESULTAT DEFINITIF**

La commune de Valmeinier souhaite réaliser une piste de luge 4 saisons à proximité de la station Valmeinier 1800. Dans ce cadre elle a sollicité l'EPFL pour effectuer les négociations foncières nécessaires au projet soit 16 parcelles (34 propriétaires) non encore maîtrisées par la Commune. Après rencontre de tous les propriétaires, L'EPFL a recueilli 9 promesses de vente et 2 promesses d'échange pour le compte de la collectivité. Cela représente :

- un taux de 52 % de la surface totale en accord amiable (acquisitions + échanges)
- un taux de 79 % des comptes de propriété en accord amiable (acquisitions + échanges)

Le reliquat sera intégré à la DUP et acquis à priori par expropriation.

### 3 – SUIVI DES PREEMPTIONS

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 21-528 : Chambéry – La Reveriaz

Demandeur : CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE

Portage en cours : 3 564 000 €

Axe d'intervention : Développement économique et Touristique

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 4 % / an puis solde au terme

Taux de portage annuel HT : 2 %

**PRÉEMPTION**

CHAMBERY GRAND LAC ECONOMIE souhaite organiser le maintien, l'extension ou l'accueil d'activités économiques sur le territoire chambérien en constituant des réserves foncières à long terme, notamment sur le secteur de la ZAE La Reveriaz. (tènement VICAT).

Dans ce but, elle a sollicité les services de l'EPFL pour acquérir par préemption, après délégation de son droit, le tènement foncier avec bâtiment artisanal et commercial, hangars attenants et chalet d'habitation ; Le conseil d'administration est informé que la préemption a été exercée le 13/08/2021.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Chambéry	CN356 CN357	755 Bd HENRY BORDEAUX 755 Bd HENRY BORDEAUX	272 m <sup>2</sup> 3 788 m <sup>2</sup>	Sols Sols	UAm UAm	850 000 € + 60 000 € de commission d'agence à charge de l'acquéreur
<b>TOTAL</b>			<b>4 060 m<sup>2</sup></b>			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué par voie de préemption.

### 4 – TRAVAUX EN COURS

#### Opération 18-382 : Gilly sur Isère- Cœur de Village

Les travaux de désamiantage et de démolition de la tranche ferme sont terminés depuis le 17/09/2021.

#### Opération 19-459 : Méry-Le jardin des Hautins

- Travaux de mise en conformité de l'installation individuelle de traitement des eaux usées domestiques + Travaux de mise en sécurité d'un talus jouxtant la maison
- Travaux démarrés le 13/09/2021 par la SARL ASSIER, pour une durée de 3 à 4 semaines –  
Montant des travaux : 30 535 € HT

### Opération 20-469 : Montmélian – Ancien EHPAD :

- Travaux de désamiantage en cours :
  - retrait des faïences terminé
  - retrait des menuiseries et gaines fibrociment en cours
  - fin du désamiantage mi-octobre
- Travaux de démolition à suivre.

### Opération 18-421 : Montmélian – Marthot :

- Concassage en cours des gravats issus de la démolition
- Environ 30 m<sup>3</sup> de bois issus des charpentes récupérés par la matériauthèque de Chambéry dans le cadre des actions menées par l'EPFL 73 pour favoriser l'économie circulaire.
- Consultation en cours : traitement d'un spot de pollution des sols aux hydrocarbures et retrait de cuves enterrées. Date limite de remise des offres au 19/10/2021. Budget estimé : 420 000 € HT

### Opération 19-441 : Modane-PEM

- Désamiantage et démolition d'une ancienne cantine SNCF. Budget estimé : 90 000 € HT ; Date limite de remise des offres le 11/10/2021.

## 5 – NOUVELLES DEMANDES DE PORTAGE

---

*Dossier présenté par : Josette REMY*

**Opération 21-529 : CREST VOLAND - Chalet BARRACHIN**

**Demandeur : CREST VOLAND**

**Portage en cours : 0 €**

**Axe : Développement économique et Touristique**

**Durée de portage demandée : 8 ans**

**Remboursement du capital stocké : annuités constantes**

**Taux de portage annuel HT : 2 %**

**PRÉEMPTION**

La commune de CREST VOLAND ne remplit pas ses objectifs d'hébergements touristiques donnés par le Scot et le PLU et souhaite acquérir un chalet composé de 3 logements loués à la saison qui se situe dans une zone stratégique, au cœur du village, pour le démolir et construire une résidence de tourisme, projet d'ores et déjà concerté avec la population.

Dans ce but, elle sollicite les services de l'EPFL pour acquérir par préemption, après délégation de son droit, le ténement foncier suivant :

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Crest-Voland	A1785	39 Route DE LA GRANGE	885 m <sup>2</sup>	Sols	UBt	695 000 €

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué par voie de préemption**

*Dossier présenté par : Laurent MALCAYRAN*

**Opération 21-530 : SAINT MICHEL DE MAURIENNE – Scierie GUIGAZ**

**Demandeur : SAINT MICHEL DE MAURIENNE**

**Portage en cours : 0 €**

**Axe : Développement économique et Touristique**

**Durée de portage demandée : 8 ans**

**Remboursement du capital stocké : annuités constantes**

**Taux de portage annuel HT : 2 %**

La commune de SAINT MICHEL DE MAURIENNE sollicite l'EPFL afin d'acquérir l'ancienne scierie GUIGAZ, à l'entrée de ville, dans l'optique de participer à la redynamisation économique du territoire, dans un contexte de désindustrialisation, de pertes d'emplois et d'habitants.

Sur ce tènement, la commune envisage l'implantation de nouvelles activités économiques et de loisirs, dans le cadre du développement du tourisme 4 saisons.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Saint-Michel-de-Maurienne	D1417	50 Rte DU PLAN D'ARC	8 217 m <sup>2</sup>	Sols	Ueil	120 000 €
	D1418	PLAN D'ARC	122 m <sup>2</sup>	Sols	Ueil	
	D1419	PLAN D'ARC	440 m <sup>2</sup>	Prés	Ueil	
	E862	LE PIC	189 m <sup>2</sup>	Landes (Friche)	N	
<b>TOTAL</b>			<b>8 968 m<sup>2</sup></b>			

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.**

*Dossier présenté par : Laurent MALCAYRAN*

**Opération 21 531 : YENNE - Virieu**

**Demandeur : CC YENNE**

**Axe : Développement économique et Touristique**

**NEGOCIATION**

**NEGOCIATION SEULE**

La communauté de communes de YENNE est confrontée la difficulté de répondre favorablement aux demandes d'installation des entreprises sur le territoire par manque de surfaces disponibles. Elle a donc fait le choix d'aménager une nouvelle zone économique à proximité de la coopérative laitière de YENNE, zone à vocation agro-alimentaire.

Pour se faire, elle sollicite l'EPFL pour la négociation de 2 parcelles.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage
Yenne	D1137	VIRIEU	3 920 m <sup>2</sup>	Prés	2AU - OAP 14
Yenne	D1707	VIRIEU	6 872 m <sup>2</sup>	Prés	2AU - OAP 14
<b>TOTAL</b>			<b>10 792 m<sup>2</sup></b>		

Le conseil d'administration prend acte de cette demande. Il est toutefois précisé que conformément à la délibération n°08-2019 du 5/02/2019, cette prestation sera facturée au demandeur.

*Dossier présenté par : Pierre-Yves GRILLET*

**Opération 21 532 : LES ECHELLES – La Commanderie**

**Demandeur : LES ECHELLES**

**Portage en cours : 205 200 €**

**Axe : Equipements publics**

**Durée de portage demandée : 6 ans**

**Remboursement du capital stocké : annuités constantes**

**Taux de portage annuel HT : 2 %**

Dans le cadre de la revitalisation de son centre-bourg, la commune des ECHELLES souhaite installer la mairie dans l'ancienne Commanderie et dans son bâtiment voisin. L'ancienne commanderie de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem est un édifice inscrit au titre des Monuments Historiques et appartient déjà à la mairie. La Commune sollicite alors l'EPFL pour réaliser les acquisitions immobilières complémentaires pour le projet, à savoir la maîtrise publique de 8 lots de copropriété dans le bâtiment voisin à la Commanderie.

La collectivité est accompagnée par le CAUE pour la définition du projet et la rédaction du cahier des charges pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Les Échelles	A1816 LOTS 1-2-3-4-5- 6-8-9	5212 Rue JJ ROUSSEAU	113 m <sup>2</sup>	Sols	U	Avis France Domaine

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.**

*Dossier présenté par : Josette REMY*

**Opération 21 533 : SAINT CHRISTOPHE SUR GUIERS – Pont Saint Martin**

**Demandeur : SAINT CHRISTOPHE SUR GUIERS**

**Portage en cours : 0 €**

**Axe : Réserves Foncières**

**Durée de portage demandée : 5 ans**

**Remboursement du capital stocké : annuités constantes**

**Taux de portage annuel HT : 2 %**



La commune de SAINT CHRISTOPHE SUR GUIERS compte une zone 1AU « OAP Pont Saint Martin ». Dans le cadre de cette opération, une DIA a été adressée à la collectivité. Cette dernière porte sur la parcelle ci-dessous et représente la 2<sup>e</sup> parcelle la plus importante de cette zone. C'est pourquoi la commune sollicite l'EPFL pour acquérir par voie de préemption cette parcelle.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
St-Christophe sur-Guiers	AB241	PONT SAINT MARTIN	4 689 m <sup>2</sup>	Prés	1AU - OAP	60 000 €

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué par voie de préemption.**

*Dossier présenté par : Pierre-Yves GRILLET*

**Opération 21-534 : CHAMPAGNEUX – Maison BOCARD**

**Demandeur : CHAMPAGNEUX**

**Portage en cours : 342 395 €**

**Axe : revitalisation des centres bourgs**

**Durée portage demandée : 8 ans**

**Remboursement du capital stocké : annuités constantes**

**Taux de portage annuel HT : 2 %**

La commune de Champagnieux travaille actuellement sur le secteur dit « Le Centre » pour une requalification des espaces publics et notamment pour la création de trottoirs. La maison BOCARD se trouve actuellement à la vente et c'est une opportunité certaine pour développer ces équipements publics.

L'EPFL est sollicité pour l'acquisition de cette propriété bâtie.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Champagnieux	A491	3317 Rue DES TUILIERS	227 m <sup>2</sup>	Sols	Ua-A	70 000 €

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.**

*Dossier présenté par : Philippe POURCHET*

**Opération 21-535 : ENTRE DEUX GUIERS – Papeterie des Deux Guiers**

**Demandeur : CŒUR DE CHARTREUSE**

**Portage en cours : 1 600 000 €**

**Axe : Développement économique et Touristique**

**Durée de portage demandée : 8 ans**

**Remboursement du capital stocké : annuités constantes**

**Taux de portage annuel demandé HT : 1 % (taux minoré)**

La communauté de communes CŒUR DE CHARTREUSE et la commune d'ENTRE DEUX GUIERS portent un projet de réhabilitation du site de la friche de la papeterie des Deux Guiers. Ce projet consiste à mener des travaux de dépollution, désamiantage et démolition totale de la friche actuelle afin de requalifier le foncier en aménagement de zone à vocation économique pour répondre aux besoins d'implantation d'entreprises artisanales.

La collectivité sollicite l'EPFL pour négocier avec le liquidateur, acquérir la friche, déposer les demandes de subventions et procéder aux travaux de proto-aménagement estimés à ce jour à 1,8 M€.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Entre-deux-Guiers	AB148	LE SUIFFET	8 256 m <sup>2</sup>	Prés	N-Ue	1 €
	AB149	LE SUIFFET	854 m <sup>2</sup>	Sols	N	
	AB385	LE SUIFFET	162 m <sup>2</sup>	Taillis simples	Ue	
	AB687	LE SUIFFET	5 890 m <sup>2</sup>	Futaies résineuses	Ue-N	
	AB1034	LE SUIFFET	9 748 m <sup>2</sup>	Sols	Ue-N	
		<b>TOTAL</b>	<b>24 910 m<sup>2</sup></b>			



**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué étant précisé que dans l'hypothèse où la subvention demandée dans le cadre du plan de relance serait accordée à l'EPFL, le coût des travaux serait pré-financés par l'EPFL puis subventionnés par l'Etat.**

## 6 – RETROCESSIONS A TIERS

*Dossier présenté par : Josette REMY*

**Opération 14-192 Réserves foncières 15 ans**

**Demandeur : LA CHAPELLE**

**Axe : Réserves foncières**

**Date de fin de portage prévue : 13/03/2029**

**Acquéreur désigné : M CURCIO et Mme BEUDIN**

L'EPFL a acquis pour le compte de la commune de La CHAPELLE une parcelle de 2930 m<sup>2</sup> comme réserves foncières.

Un administré, voisin de celle-ci, a demandé à la commune la possibilité d'acquérir 200 m<sup>2</sup> pour étendre sa propriété ; Par délibération en date du 18/06/2021 , la commune sollicite l'EPFL afin de céder une partie de la parcelle A202 à Monsieur CURCIO et Madame BEUDIN au prix de 31.09 € /m<sup>2</sup> .

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
LA CHAPELLE	A n°202(p)	souville	200 m <sup>2</sup> à définir	Pré	UCz	31.09€/m <sup>2</sup>

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué à Monsieur CURCIO et Mme BEUDIN.**

*Dossier présenté par : Josette REMY*

**Opération 16-294 : NOTRE DAME DES MILLIERES – Sécurisation du ruisseau de la Combaz**

**Demandeur : NOTRE DAME DES MILLIERES**

**Axe : Espaces agricoles et naturels**

**Date de fin de portage prévue : 23/02/2021**

**Acquéreur désigné : SISARC**

La commune a sollicité l'EPFL pour acquérir les parcelles nécessaires aux travaux de sécurisation sur le ruisseau de la Combaz dans le cadre de la protection du village , les travaux ont été faits en 2020 par le SISARC qui souhaite récupérer ces parcelles : Par délibération en date du 07/09/2021 la commune sollicite l'EPFL afin de céder les parcelles ci-dessous au SISARC :

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Notre-Dame-des-Millières	D415	LE CLOS	40	P		43 438,11 € + Frais de portage
	D21	Le Rotey	310	Prés		
	D8	Le Rotey	130	Taillis simples	N	
	D24	Le Rotey	730	Taillis simples	N	
	D9	Le Rotey	130	Taillis simples	N	
	D35	Le Rotey	450	Taillis simples	N	
	D36	Le Rotey	470	Taillis simples	N	
	D10	Le Rotey	130	Taillis simples	N	
	D2145	La Combaz	5 164	Prés	N	
	D5	Le Rotey	1 708	Prés	Aa	
	D4	Le Rotey	1 850	Taillis simples	UEi-N-Ni	
	D23	Le Rotey	515	Taillis simples	N	
	D25	Le Rotey	915	Taillis simples	N	
	D2147	Dessous la Brouve	242	Bois	N	
	B268	Le Rotex	150	Pâtures	Ne	
	B269	Le Rotex	60	Pâtures	N-Ni	
	D398	La Combaz	205	Taillis simples	N-Ni	
	D2133	La Combaz	3 456	Pré	N	
	D2135	La Combaz	186	Pré	Aa-N	
	D2141	Dessous la Brouve	69	Taillis simples	Aa	
	D27	Le Rotey	1 080	Taillis simples	N	
	D28	Le Mathiez	865	Terre	N	
	D30	Le Rotey	930	Taillis simples	N	
	D31	Le Rotey	1 155	Taillis simples	N	
	D257	Dessous la Brouve	310	Taillis simples	N	
	D258	Dessous la Brouve	101	Taillis simples	N	
	D34	Le Rotey	700	Taillis simples	N	
	D380	La Combaz	120	Sols	N	
	D385	La Combaz	27	Taillis simples	N	
	D169	Le Clos	912	Taillis simples	N	
	D26	Le Rotey	855	Taillis simples	Aa	
	D33	Le Rotey	790	Taillis simples	N	
D32	Le Rotey	790	Taillis simples	N		
D172	LE CLOS	2 420	BT	N		
B521	La Combe	370	Taillis simples	Ai		

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué au SISARC.

## 7 – QUESTIONS DIVERSES

- Une convention-cadre pour la mise à disposition des biens portés par l'EPFL 73 aux différents services de gendarmerie a été signée le 07/09/2021 par le Général de corps d'armée Laurent TAVEL, commandant la région de gendarmerie Auvergne-Rhône-Alpes, M. Jean-Marc LÉOUTRE, Président de l'EPFL de la Savoie, et M. Philippe POURCHET, Directeur Général de l'EPFL de la Savoie.
- Philippe POURCHET informe les membres du conseil d'administration qu'un contrôle URSSAF a été réalisé qui n'a pas révélé d'anomalie et qu'au contraire il devrait se traduire par le remboursement d'un trop perçu.
- Les membres du conseil d'administration sont informés du suivi du projet de création d'une foncière agricole à la demande du Département qui poursuit son projet de circuits courts intitulé « de la terre à l'assiette ». Ce dossier associe également les collectivités et la chambre d'agriculture. Une réunion de présentation est prévue fin septembre.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.*

Le 27/09/2021

**Jean-Marc LÉOUTRE**  
Président de l'EPFL de la Savoie



### CALENDRIER DES PROCHAINES INSTANCES

Date	Horaire	Réunions
Mardi 16 Novembre 2021	9h30	<b>Conseil d'Administration</b> (EPFL de la Savoie, 1 <sup>er</sup> Etage -Salle Bergeron)
Mardi 7 Décembre 2021	9h30	<b>Assemblée Générale</b> (EPFL de la Savoie, 1 <sup>er</sup> Etage -Salle Bergeron)
Mardi 14 Décembre 2021	9h30	<b>Conseil d'Administration</b> (EPFL de la Savoie, 1 <sup>er</sup> Etage -Salle Bergeron)